

fait auparavant aux Grecs. Nous en connaissons deux qui ne sont pas sans importance, que nous tirons de leurs lettres; les voici:

1. Qu'on ne puisse pas tenir de conseil sur les affaires ecclésiastiques, en Orient, sans la présence du Catholicos arménien.

2. Que personne n'ait le pouvoir d'excommunier les Arméniens, hormis le Pontife romain.

Ces deux demandes ont été confirmées par le légat du Pape, quelques années après le règne de Léon.

Nous espérons qu'un jour on découvrira quelques documents relatifs à cette question capitale.

IV. SACRE SOLENNEL DU ROI LÉON I.

Reprenons le cours de notre récit et considérons tout ce qui a eu lieu après le retour de l'archevêque de Sis, Jean, de Ptolémaïs. Sur l'avis du secrétaire de l'empereur et du Pape, Jean emmena avec lui un ou plusieurs évêques qui firent partie de leur ambassade. Ils s'entretinrent avec les Arméniens, délibérèrent, finirent par se mettre d'accord et conclurent les traités vers la fin de 1197 ou au commencement de 1198. Il ne restait donc plus qu'à préparer la solennité du couronnement de Léon. Cependant comme celui-ci désirait que ce couronnement fut célébré avec grandes pompes et grand appareil, qu'il voulait en outre y inviter un grand nombre de personnages des lieux éloignés, il me semble qu'à cause aussi des troubles qui avaient éclaté parmi les Croisés à Ptolémaïs et à Joppé, on fut obligé de reculer d'une année encore cette solennité. Cependant depuis 1198, peut-être même avant, Léon était roi, comme nous allons le voir, ce qui est une question encore à résoudre; car les historiens et les chroniqueurs ne sont pas d'accord à ce sujet. Nous qui les avons étudiés soigneusement nous sommes convaincu que la cérémonie de la réception des insignes royaux par Léon ne s'est pas effectuée en une, mais en plusieurs fois¹¹⁹. D'abord, comme il paraît incontestable, Léon fut couronné par l'empereur grec Alexis Ange III, après l'année 1195; et ensuite par l'empereur d'Occident. S^t Nersès de Lambroun qui mourut le 14 Juillet 1198, nous en donne une preuve irréfutable, en nous

¹¹⁹ Il n'y a rien d'extraordinaire, du reste, que Léon ait été plusieurs fois couronné. L'empereur Frédéric I, de qui Léon attendait sa couronne royale, a été lui-même couronné plusieurs fois: deux fois en Allemagne, deux fois à Rome et deux fois à Pavie.